

Les échos des conseils municipal et communautaire...



Conseil Municipal

Organisation de la semaine scolaire

Les temps d'activités périscolaires (TAP) maintenus sur l'année scolaire en cours seront supprimés dès la rentrée prochaine. Après enquête réalisée auprès des parents d'élèves, les conseils d'écoles élémentaire et maternelle ont validé l'organisation scolaire sur 4 jours.

Tarifs STVI été 2018

Les remontées mécaniques seront gratuites cet été pour les piétons. L'accès au bike park avec un engin terrestre non motorisé sera soumis à l'achat d'un titre de transport. 10 € par jour.



DIRECTEUR DE PUBLICATION MARC BAUER
CREDITS PHOTO MAIRIE DE VAL D'ISÈRE, VAL D'ISÈRE
TOURISME RÉDACTION MAIRIE DE VAL D'ISÈRE -
ÉDITIONS DU SERAC (PORTRAIT XAVIER MATTIS)
CONCEPTION RÉALISATION IMPRESSION DEUX-POINTS
TIRAGE 1500 EX. IMPRIMÉ SUR PAPIER CERTIFIÉ FSC-
COCCOON 100% RECYCLÉ

Conseil Communautaire

Inscriptions au centre de loisirs

Le Village des Enfants ouvrira ses portes le 2 juillet. L'inscription en ligne est d'ores et déjà possible : www.village-des-enfants.fr

L'école de musique et le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)

emménagent dans de nouveaux locaux rue Saint Michel à Bourg Saint Maurice. Ouverture au public prévue dans le courant de l'automne.

Extension de l'itinéraire cyclable entre Bourg Saint-Maurice et Villaroger, 1^{ère} tranche

De mai à juillet, 2,7 kms seront aménagés (terrassment, enrobé, stabilité, signalétique...) entre l'Ile (en contrebas du pont du Champet) et La Bonneville. À terme, l'itinéraire sera relié à la piste cyclable de Bourg Saint Maurice (base de canoë kayak).

Aménagement Col de l'Iseran

La deuxième tranche des travaux démarrera dès l'ouverture définitive du Col de l'Iseran avec l'aménagement des abords de la stèle et du restaurant et la mise en place de réseaux d'eau non potable pour adduction des WC publics et privés sera réalisée par les services de Val d'Isère.

Droit d'expression...

VAL ENSEMBLE : PRÉSENCE, TRAVAIL ET QUESTIONNEMENT

Val Ensemble a réuni, sans tambours ni trompettes, en avril dernier, une trentaine de membres sur les plus de 80 personnes nous ayant rejoints depuis 4 ans : un véritable soutien pour les 4 élus de l'opposition qui, en dépit de vents contraires, tentent de contribuer à l'avenir de notre village autour de 3 mots :

- **Présence** : nous sommes mobilisés et certainement les plus assidus.
- **Travail** : nous examinons soigneusement « Ensemble » le dossier de chaque Conseil.
- **Questionnement** : nous posons les questions pour voter les yeux ouverts et améliorer la transparence mais sans faire d'obstruction systématique.

Qu'il s'agisse d'urbanisme (il faut faire une pause et réfléchir à un vrai plan d'urbanisme qualitatif, notamment en termes de circulation, de propreté, et de préservation de notre « village »), des relations avec la STVI (il s'agit à long terme

d'ouvrir les limites du domaine avec un concessionnaire qui participe vraiment à la vie de la station) ou avec les copropriétaires (ces véritables porte-paroles de Val peuvent faire la différence à Val en faisant venir leurs amis, enfants et petits-enfants), du management des équipes (les talents sont là mais reste à les accompagner et à les animer), d'éthique partagée entre les élu.e.s, le DG et les responsables de service ou des collaborations avec nos voisins géographiques et administratifs (les tensions sont palpables même avec notre plus proche voisin et notre conviction est que Val et Tignes se doivent d'avancer ensemble).

Après 4 ans de mandature, à 2 ans des prochaines élections, il est temps de réfléchir à l'avenir de Val : nous sommes décidés à y travailler, avec vous si vous le souhaitez. Pour en savoir plus rendez-vous sur notre blog : www.valensemble.org

Philippe Borel - Dominique Maire - Patrick Martin
Véronique Pesenti-Gros. Élus de Val Ensemble



Portrait Xavier Mattis cultive l'esprit d'indépendance

A la Ferme de l'Adroit, tout tourne autour des animaux, vaches laitières en tête.

Représentant la 3^e génération aux commandes de l'exploitation familiale, Xavier Mattis bichonne son troupeau composé d'une trentaine de bovins, principalement des brunes des Alpes. Une originalité assumée au pays de la tarine ! Le bien-être animal est l'un de ses dadas. Autrefois à l'attache l'hiver dans le vaste bâtiment agricole classé bio, ses ruminants à la belle robe grise sont depuis plusieurs années en stabulation libre. À la clé, 1000 litres de lait supplémentaires par an et par animal ! Depuis plusieurs mois, Xavier Mattis alimente ses laitières avec un nouveau mélange fourrager spécial, plus fibreux. Là encore un gain de productivité sensible et un rendement fromager du lait amélioré.

Promoteur des circuits courts bien avant que ceux-ci aient le vent en poupe, Xavier fournit également en produits laitiers le restaurant de la ferme, géré par sa mère Hélène, ainsi qu'une cinquantaine d'autres établissements de Val d'Isère et de Tignes et quelques supermarchés locaux, sans oublier la cuisine centrale de la commune. Mais pas d'avantage, en dépit de nombreuses sollicitations. Une question de philosophie pour cet agro-écologue visionnaire et indépendant dans l'âme qui est arrivé à convertir l'exploitation conventionnelle familiale en ferme à taille humaine, maîtrisant toute la chaîne de sa production 100% avaline.

Dans un registre plus ludique, Xavier Mattis prouve encore son attachement au territoire. Chaque année, pour la fête du VieuxVal, les décors spectaculaires du char de la Ferme de l'Adroit font sensation. Une œuvre collective mobilisant famille et employés, dont il loue la créativité et qu'il encourage, en parfait chef d'équipe.



Agenda de l'été...

LES ÉVÉNEMENTS DE VAL D'ISÈRE (JUIN, JUILLET, AOÛT)

- > **3 JUIN**
Ouverture du ski d'été sur le massif de Bellevard
- > **13 JUIN**
Exposition Couleurs et Toiles à la Maison de Val et à la mairie
- > **19 JUIN**
Réunion quartiers Fornet - Laisinant, 17h30
- > **20 JUIN**
Kermesse des écoles, de 11h40 à 17h
- > **21 JUIN**
Fête de la musique, scène ouverte, BBQ et buvette, de 18h à minuit
- > **24 JUIN**
Marché aux fleurs
- > **24 JUIN**
L'Iserane, rassemblement cyclistes
- > **27 JUIN**
Conseil municipal, 18h
- > **30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET**
Rallye des Chamois
- > **2 JUILLET**
Réunion de quartier la Daille, 18h
- > **3 JUILLET**
Réunion de quartiers La Balme - La Legettaz - Le Chatelard, 18h
- > **5 JUILLET**
Inauguration du musée de la Maison de Val, 18h30
- > **6 AU 8 JUILLET**
High Trail Vanoise
- > **9 JUILLET**
Réunion de quartiers Le Centre - Le Crêt - Les Richardes, 18h
- > **12 AU 15 JUILLET**
Salon du véhicule électrique
- > **14 JUILLET**
Coupe de France de VVTAE enduro
- > **17 JUILLET**
Journée environnement, à partir de 8h30
- > **28 JUILLET**
Fête du vieux Val
- > **4 - 5 AOÛT**
Foire avaline
- > **18 - 19 AOÛT**
Enduro Séries VTT
- > **25 - 26 AOÛT**
Tour de l'Avenir

Programme animations détaillé sur www.valdisere.com.
Programme cinéma sur www.valdisere.fr.



État civil

De février à mai 2018

NAISSANCES

- Zak LIMON
Le 23 mars
- Apoline KLING
Le 30 mars
- Chloé LEMPIRE VOGUET
Le 10 avril
- Enzo CASTELLO
Le 11 avril
- Janna MONNERET
Le 17 mai
- Marie GRANDCLAUDON
Le 18 mai

MARIAGES

- Séverine PETILAIRE-BELLETT et Jérôme THERON
le 31 mars
- Sandra ESCUDE et Robin CAREL
le 1^{er} avril
- Mylène DAVID et Youri BERTRAND
le 11 avril
- Lucile MATHE et Maxime COTTARD
le 20 avril

DÉCÉS

- Gilbert ALOSIO
Le 30 janvier
- Serge LEPRIVEY
Le 2 février
- Yvonne FAVRE, née MORIS
Le 13 mars

- Anne COBB et Jean MOTALDO
le 21 avril
- Clémence CORNUAU et Mickaël ORMANCEY
le 28 avril
- Virginie COSTERG et Jean-Claude BOREL
le 28 avril

la lettre de Val d'Isère

L'INFORMATION MUNICIPALE DE VAL D'ISÈRE
JUIN - JUILLET - AOÛT 2018
NUMÉRO 48

www.valdisere.fr

Edito

On m'accuse parfois de trop laisser construire, de trop délivrer de permis de construire et cette année encore il y a de nombreux chantiers en cours, signe par ailleurs d'un réel dynamisme économique de notre station. Quels sont ces chantiers ?

Le secteur de la Daille est depuis la fin de la saison d'hiver en chantier. De quoi s'agit-il ? Il s'agit tout d'abord de restaurer notre réseau d'assainissement afin de le mettre en pleine conformité avec notre station d'épuration.

Il est question ensuite de remplacer la télécabine de la Daille par un appareil de 10 places contemporain et beaucoup plus efficace dont l'aménagement nécessite la modification de la ligne à haute tension conduite par RTE.

Il s'agit aussi de travaux d'agrandissement et d'embellissement d'un établissement hôtelier permettant le maintien, voire l'accroissement, de lits marchands indispensables à la vitalité économique de notre activité touristique.

A l'issue du Salon du Véhicule électrique et hybride, les travaux de la plage de dépôt commenceront. Je vous passe les vicissitudes qui émaillent la gestation de ce projet mais ce dernier n'a pas d'autres vocations que de concourir au maintien de la sécurité de notre commune en cas de crue centennale et de permettre une révision rapide du Plan de Prévention des Risques Naturels volet Inondations vital pour la réalisation du Coin de Val.

Vous l'aurez constaté, ces travaux et équipements ne s'inscrivent pas dans une volonté farouche de voir Val d'Isère s'ankyloser de constructions hétérogènes mais bien dans une logique maîtrisée d'une gestion équilibrée de notre commune et de notre station.

Je comprends toutefois que ces différents chantiers sont parfois la source d'une pollution visuelle et sonore peu agréable. Sachez que je suis mobilisé avec toute mon équipe pour faire en sorte que chacun d'entre nous puisse profiter au mieux de ce bel été que je vous souhaite.

Bien amicalement,

Marc Bauer
Maire de Val d'Isère



Ces travaux et équipements s'inscrivent dans une logique maîtrisée d'une gestion équilibrée de notre station.

L'Actu de Val d'Isère

En bref

Cet été, les routes et les cols de Haute-Tarentaise seront mis en valeur lors des nombreuses courses et manifestations cyclistes. Petit point sur les fermetures de routes à prévoir.



Samedi 9 juin. Critérium du Dauphiné, 6^e étape. Accès au Col du Petit Saint-Bernard par le versant français, fermé de 07h à 21h.

Dimanche 10 juin. Critérium du Dauphiné 7^e étape. RN 1090 entre Moutiers et Bourg Saint-Maurice, fermée une partie de la matinée.

Dimanche 24 juin. L'Iserane. RD 902 entre le rond-point de l'Office de Tourisme de Val d'Isère, le col de l'Iseran et Bonneval, fermée de 08h30 à 13h30.

Mardi 17 juillet. Accès au Col du Petit Saint-Bernard par le versant français, fermé à partir de 19h. RD 84 fermée à 20h.

Mercredi 18 juillet. Tour de France 11^e étape. Accès au Col du Petit Saint-Bernard par le versant français, fermé jusqu'à 22h. RD 1090 fermée à partir du rond-point des grands cols à Bourg Saint-Maurice et sur la traversée de Séez de 13h15 à 18h30. RD 84 fermée jusqu'à 20h.

Jeuudi 19 juillet. Tour de France 12^e étape. Rond-point des grands cols à Bourg Saint-Maurice fermé de 04h30 à 16h30. RN 1090 de Bourg Saint-Maurice à Moutiers fermée de 08h à 13h.

Samedi 25 août. Tour de l'avenir 9^e étape. Routes empruntées par les coureurs momentanément fermées entre Séez et Val d'Isère. De 12h à 15h.

Dimanche 26 août. Tour de l'avenir 10^e étape. Col de l'Iseran fermé à partir de 10h durant le passage des coureurs.

Une matinée pour nettoyer le village et le massif de Bellevarde

Pour la première fois cet été, la traditionnelle journée environnement se déroulera en semaine le mardi 17 juillet. Les agents communaux, résidents, vacanciers volontaires sont invités à se joindre à l'équipe de bénévoles à l'appel du collectif Ecomove et de Vie Val d'Is pour participer au grand nettoyage du massif de Bellevarde et des rues du village, le matin de 8h30 à 12h. Inscription auprès de Vie Val d'Is. Animations et ateliers l'après-midi.



PLU / PPRN

Le Plan de Prévention des Risques Naturels dont le volet montagne a été révisé et présenté à la population le 1^{er} mars dernier est applicable depuis le 30 avril 2018 par arrêté préfectoral. Le volet inondation approuvé en 2006 reste en vigueur. Les documents composant le PPRN et ses annexes sont consultables sur le site de la commune www.valdisere.fr rubrique Mon village / Urbanisme.

Le PLU en vigueur approuvé en décembre 2016 a subi de multiples recours. Le tribunal administratif rendra une décision fin juin début juillet. 3 scénarios possibles :

1. La commune gagne : le PLU de décembre reste applicable.
2. Le PLU est annulé partiellement : une modification partielle du PLU est engagée.
3. Le PLU est annulé. Le POS redevient le document d'urbanisme officiel.

Enquête logements

Les résultats de l'étude sur les besoins en logements réalisée par Vie Val d'Is auprès des employeurs et travailleurs indépendants de la station seront publiés sur le tout nouveau site de l'association courant juin. www.vievaldis.com

INVESTISSEMENTS SUR LE TERRAIN

Chaque année, la commune investit pour l'avenir de notre station. Ce plan représente concrètement la répartition des deniers publics en matière d'investissement.



GEMAPI

Les catastrophes consécutives aux bouleversements climatiques ont généré ces dernières années des dommages et dégradations d'importance sur le territoire français. Il est alors apparu impératif d'améliorer la sécurité des populations exposées, de diminuer les coûts engendrés par les dommages et de réduire les délais de retour à la normale. De là est née l'organisation d'une gouvernance efficace confiée à des compétences locales. Avec 14 ouvrages de protection, le territoire est particulièrement concerné par ce dispositif. Une crue ou tout autre phénomène de même type ne s'arrêtant pas aux limites de la commune, c'est la CCHT qui a repris la compétence sur la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) au 1^{er} janvier 2018.

À Val d'Isère, plusieurs chantiers sont liés à la protection contre les inondations :

1. La plage de dépôt de la Daille
2. La réfection du canal de l'Isère
3. Création d'ouvrages (pose de pièges à flottants) sur l'Isère et réalisation d'un cassis sur la route du Laisinant.

En vue de ne pas retarder ces travaux indispensables à l'aboutissement des projets liés à la révision du PPRI (ZAC du Coin, UTM de la Daille), la commune de Val d'Isère s'est rapprochée de la CCHT pour construire un plan d'action opérationnel et financier. La commune de Val d'Isère reversera à la Communauté de Communes sous forme de « Fonds de concours » un montant d'environ 1.500.000 € (budgété).

- | | | | | |
|---|---|--|--|---|
| <p>1 Plage de dépôt - 1 300 000 €</p> <p>2 Canal de l'Isère - 578 000 €</p> <p>3 Protection contre les inondations - 423 500 €</p> | <p>1 TC10 Daille - 350 000 €
Dévoisement de la route des Étroits - Déplacement des réseaux électriques et fibre - Etude et maîtrise d'œuvre pour la création d'un pont en remplacement de la passerelle du Funival - Déploiement de la fibre optique jusqu'à la gare d'arrivée de la TC10.</p> <p>2 Station d'Épuration des eaux usées - 525 000 €
Achat de deux centrifugeuses destinées à l'extraction des boues.</p> | <p>3 Protection avalanches et chutes de blocs - 506 000 €</p> <p>4 Aménagements réseaux eaux et assainissement - 340 000 €
1^{ère} tranche Côves. Mise aux normes. Remplacement de la canalisation existante vétuste et sous-dimensionnée.</p> <p>5 Travaux parkings - 453 000 €
Route d'accès au parking du Crêt. Création de trottoirs.</p> | <p>6 Opérations Foncières - 517 000 €
Il s'agit d'acquisitions foncières réalisées pour permettre divers aménagements.</p> <p>7 Projet de garage chenillettes - 200 000 €
Etude d'implantation d'un nouveau garage enterré au pied de la Face comprenant une zone de stationnement 6 chenillettes, une zone de réparation 2 machines et un atelier annexe.</p> | <p>8 Routes et voiries - 488 000 €
Enrobés.</p> <p>9 Rond-point des pistes - 162 000 €
1^{ère} phase. Enrobés et éclairage.</p> <p>10 Richardes 3 - 129 000 €
Terrassement de la zone avant construction de nouveaux logements en 2019.</p> <p>11 Col de l'Iseran - 276 000 €
Mise en place de réseaux d'eau non potable pour adduction des WC publics et privés.</p> |
|---|---|--|--|---|

Flash LES POTAGERS DE VAL D'ISÈRE



Après la mise à disposition de carrés potagers d'une superficie de 2,25 m² aux Richardes, une deuxième zone à cultiver est ouverte près de l'école élémentaire. Chacune est équipée d'un site de compostage mis en place et animé par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT). L'Association Vie Val d'Is à l'origine du projet est là pour répondre à vos questions, alors n'hésitez pas ! 04 79 06 84 78 ●

LA FIN DU PAPILLON SUR LE PARE-BRISE



Dès cet été, la police municipale de Val d'Isère passe au procès-verbal électronique pour constater les infractions. Enregistrée sur un terminal électronique semblable à un smartphone, la contravention est télétransmise au Centre

National de Traitement automatisé (CNT) à Rennes qui envoie l'avis de contravention à l'auteur de l'infraction. Pour contester la contravention constatée par PV électronique ou son amende, il faudra désormais envoyer un courrier au CNT. ●

RÉUNIONS DE QUARTIERS



Elles se dérouleront les 19 juin (Formet, Laisinant), les 2 (Daille), 3 (Balme, Leggetaz, Chatelard) et 9 juillet (Centre, Crêt, Richardes). Les projets d'urbanisme et chantiers ainsi

qu'un point d'étape sur « Le Coin » et la politique de déneigement sont à l'ordre du jour. Détails sur le site de la mairie : www.valdisere.fr ●